

Le 20 juin 1771 - Desroches au gouverneur général de Manille

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/4/28 f°135

Le 20 juin 1771 : Desroches recommande au gouverneur général de Manille son parent Provost qui se rend de nouveau à Manille sur la frégate de Coëtivi.

Copie de la seconde lettre écrite par M. le Ch. Desroches à M. de Anda gouverneur général de Manille, en date du 20 juin 1771.

M. ..., je crois trop intéressant pour vous de savoir positivement les nouvelles d'Europe pour manquer de vous les adresser. Pour remplir cet objet, j'ai préparé depuis longtemps, et j'ai fait équiper deux bâtiments du Roi que j'envoie directement à Manille comme j'ai eu l'honneur de vous l'annoncer par la voie indirecte du navire *l'Heureux*.

L'officier à qui j'ai donné le commandement de cette expédition a déjà eu le bonheur de plaire dans votre colonie. Il a éprouvé toutes les bontés imaginables de la part de la Marine de Sa Majesté Catholique, et de la part de Monsieur l'archevêque de Manille. J'espère que vous serez également content de lui et qu'il méritera que vous l'honoriez des mêmes sentiments. Quoiqu'il soit mon parent, et que je m'y intéresse très particulièrement, je n'ai jeté les yeux sur lui pour remplir cette destination, que parce que j'ai pensé qu'il vous serait plus agréable qu'un autre. D'ailleurs je lui crois du talent, mais ce sera particulièrement, Monsieur, sur ce que vous en jugerez vous-même, que je réglerai mon opinion et l'usage ultérieur que je ferai de ses services.

M. Provost, commissaire de la Marine, est embarqué sur la frégate de M. de Coëtivi. Il a pour les opérations de cette campagne relatives à son état, toute la confiance de M. Poivre et la mienne, et je suis persuadé qu'il trouvera auprès de vous le même accès et la même faveur qu'il a éprouvé dans le dernier voyage que nos frégates ont fait à Manille. Vous n'avez pas ignoré les succès de cette campagne, et le Roi a reconnu par des grâces particulières et distinguées toute la part que M. Provost y a eue. Quoiqu'il ait passé fort peu de temps dans cette colonie depuis que j'ai l'honneur d'y commander, ses lumières et ses travaux m'ont particulièrement attaché à lui, et j'y prends le plus vif intérêt. C'est avec ce sentiment que je prends la liberté de vous le recommander, et si vous l'admettez quelques fois auprès de vous, vous le trouverez aussi honnête qu'il est actif et éclairé dans son service.

Nous vous adressons en commun, M. Poivre et moi, tout ce qui a rapport aux intérêts communs des deux nations, qui, à bien dire, n'en font aujourd'hui qu'une, et je vous répéterai ce que j'ai eu l'honneur de vous marquer, c'est que nos deux colonies me paraissent faites pour servir réciproquement de point d'appui l'une à l'autre. Vous me trouverez toujours disposé à remplir cet objet avec zèle dans tout ce qui concernera la partie dont je suis chargé, et j'ose attendre dans l'occasion des secours mutuels de votre part.

Je n'étendrai pas davantage cette lettre, je me bornerai à joindre toutes les nouvelles que nous avons reçues d'Europe jusqu'à ce moment, et je les détacherai de ma lettre pour les jeter sur une feuille particulière, afin de pouvoir y ajouter successivement les avis que je peux recevoir à tout moment dans cette saison.

Je suis, etc.

Signé : Le Ch. Desroches